

Exigences légales en matière d'environnement et de sécurité au travail pour les établissements administratifs et commerciaux

Référence : REG017
Catégories : **REGLEMENTATION, FACILITY MANAGEMENT**

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

2 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LUXCONTROL

OBJECTIFS

Informar les participants sur les principales exigences légales liées à l'environnement et à la sécurité au travail applicables aux établissements administratifs et commerciaux établis au Grand-Duché de Luxembourg.

Personnes concernées :

Facility managers, Personnel de direction et d'encadrement de l'entreprise, Responsables ou futurs responsables de la gestion de l'environnement et de la sécurité au travail

CONTENU

- 1 - Principes des textes juridiques luxembourgeois et européens
- 2 - Les institutions compétentes
- 3 - La loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés
- 4 - Les principaux textes réglementaires en matière de sécurité au travail pour les domaines suivants:
 - Le travailleur désigné et le délégué à la sécurité
 - La signalisation de sécurité
 - La prévention contre l'incendie
 - Les substances et préparations dangereuses
 - L'éclairage et les installations électriques
 - L'hygiène et l'ergonomie
 - Les chantiers et les coordinateurs en matière de sécurité et de santé
 - Le détachement de travailleurs

5- Les principaux textes réglementaires en matière d'environnement pour les domaines suivants:

- Nuisances sonores
- Installations de chauffage, de réfrigération / climatisation, de production d'électricité, TEWI
- Rejets d'eaux usées, rétention d'eaux d'extinction
- Gestion des déchets
- PPGD
- Protection du sol

6 - Les réceptions et contrôles périodiques

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, exercices, discussions, échanges d'expériences.

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise